



Comment puis-je réclamer le remboursement de la part de prêt

Par **Laursud**, le **06/02/2025** à **10:44**

Bonjour, lors de ma séparation en 2021, mon ex conjoint m'a laissé les deux crédits contractés ensemble.

Puis-je aujourd'hui lui réclamer la moitié du restant dû au moment de notre séparation et comment puis-je procéder?

Vous remerciant par avance,

Cordialement.

Par **Cousinnestor**, le **06/02/2025** à **12:34**

Hello !

Rien n'a été décidé à l'occasion du divorce à propos des crédits ? Divorce par consentement mutuel ? Crédits immobiliers ? Pour acheter quoi et dans quelles parts respectives actuelles ? Si crédits immobiliers c'est vous qui habitez le bien ?

A+

Par **youris**, le **06/02/2025** à **17:15**

bonjour,

vous étiez d'accord en 2021 avec votre conjoint, pour payer seul les 2 crédits souscrits avec sans doute une clause de solidarité.

vous pouvez réclamer le remboursement de la part que vous avez remboursé à "sa place", mais s'il refuse tout accord amiable, vous serez obligé de passer par la case tribunal.

salutations

Par **Laursud**, le **07/02/2025** à **09:02**

Merci de votre retour, rien n'a été décidé car j'ai préféré gérer la garde des enfants car il n'était pas respectueux envers eux ni moi concernant le droit de visite.

Le bien-être de mes enfants a été prioritaire donc j'ai laissé de côté le reste.

Par **Cousinnestor**, le **07/02/2025** à **09:52**

(suite)

Laursud, divorce par consentement mutuel ? Crédits immobiliers ? Pour acheter quoi et dans quelles parts respectives actuelles ? Si crédits immobiliers c'est vous qui habitez le bien ?

A+